

**Eléments issus du Comité de pilotage tourisme du 3 Juillet 2002 relatifs à la
validation de l'étude faite par le cabinet CRP
Mise en tourisme du Pays Midi Quercy**

1) Présentation des axes stratégiques et plan d'action de l'étude « Mise en tourisme du Pays Midi Quercy » par le cabinet C.R.P. : Monsieur Petit

L'étude, commencée en Avril 2001, a permis une expertise du Pays Midi Quercy présentée lors des Comités de Pilotage les 23/05/01 (Montricoux) et 10/10/01 (Albias).

Les différents ateliers de travail ont permis d'affiner un programme d'actions qui s'intégreront dans le projet de Pays Midi Quercy.

Rappel de la chronologie de l'étude :

23 mai 2001 : 1^{er} Comité de Pilotage

Présentation d'un Bilan Diagnostic

Ateliers techniques 1^{ère} phase :

25 juin 2001 atelier de réflexion à Parisot:

- patrimoines et savoirs faire
- hébergement
- Loisirs et APN

4 juillet 2001 atelier de réflexion à Caylus :

- Organisation/schéma tourisme

10 octobre 2001 : 2^{ème} Comité de Pilotage

présentation d'un document « du diagnostic aux choix stratégiques »

Ateliers techniques 2^{ème} phase :

11 décembre à St Antonin Noble Val :

- patrimoines et savoirs faire
- hébergement
- Loisirs et APN
- Organisation/schéma tourisme

3 juillet 2002 : 3^{ème} Comité de Pilotage

La présentation des axes stratégiques et fiches actions (issus des ateliers de travail réalisés avec les prestataires) a permis de recueillir les réactions et avis du Comité de Pilotage.

Une présentation complète de l'étude est envisagée en septembre.

A l'issue de la présentation de Monsieur Petit, le débat s'est orienté vers les points suivants :

- la nécessité de mettre l'Aveyron comme élément structurant de notre territoire aussi bien comme élément identitaire que pour l'offre pleine nature
- le besoin d'établir une politique d'aménagement d'espace de pratique sur l'Aveyron (navigabilité, aménagements...)

- établir le rôle du Pays dans la prise en charge foncière des activités de pleine nature
- le manque d'encadrant qualifié pour les APN, et le problème de la saisonnalité
- l'opportunité de créer une « voie verte » reliant Montauban au Pays Midi Quercy et permettant d'irriguer l'arrière pays
- possibilité d'intégrer la démarche Pays d'Art et d'Histoire
- établir un protocole d'accord entre les différentes filières touristique (CDT,CRT...) afin de clarifier les missions de chacun dans la nouvelles répartition des compétences inhérentes au nouveau Pays Midi Quercy
- le repositionnement des Communautés de Communes dans la compétence touristique.

Globalement, il est demandé au CRP de recentrer l'étude sur 4 ou 5 axes forts spécifiques du Midi Quercy (axe Aveyron, voie verte, Pays d'Art et d'Histoire, filière APN, accueil touristique) en présentant les contraintes, les objectifs et les moyens à mettre en œuvre.